



Bourses des lycées

publié le 08/06/2023

Bonjour,

Votre enfant est scolarisé en 3ème. A la rentrée de septembre 2023, il poursuivra ses études en lycée. Vous avez la possibilité, dès aujourd'hui, de faire une demande de bourse nationale de lycée, pour l'année scolaire 2023-2024.

Vous avez jusqu'au 5 juillet inclus pour demander une bourse pour votre enfant (une seconde campagne aura lieu en septembre).

Les dossiers sont à compléter par voie électronique ; vous trouverez les principales informations sur les documents joints.

 [documents_bourses_de_lycee-2](#) (PDF de 257.1 ko)

Une permanence téléphonique est mise en place les lundi et jeudi : en cas de difficulté, n'hésitez pas à prendre contact avec la Gestion du collège au 05.86.54.01.10.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.